ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SOURIRE

301, route de l'Église

Saint-Claude (Québec)

J0B 2N0

PROJET ÉDUCATIF

1ER JUILLET 2018 AU 30 JUIN 2022

Le projet éducatif de l'école Notre-Dame-du-Sourire s'inscrit dans la réalisation de la mission de l'école québécoise, soit d'instruire, de socialiser et de qualifier dans le respect du principe d'équité des chances.

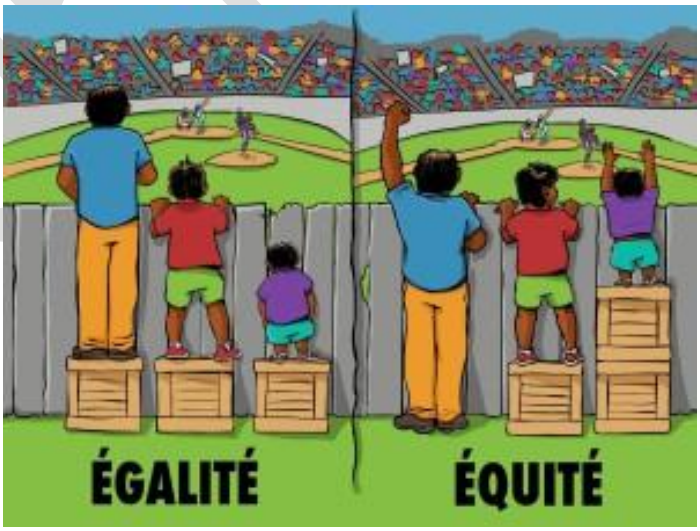

OFFICIEL

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif 3
2. Encadrements légaux 3
3. Mission de l'école québécoise 4
4. Vision de l'école Notre-Dame-du-Sourire 5
5. Valeurs de l'école Notre-Dame-du-Sourire 5
6. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif 6
7. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif 7
8. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe) 10
9. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite 11
10. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement 11
11. Transmission et diffusion du projet éducatif 15
12. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif 15
13. Reddition de comptes du projet éducatif 16

Annexe 1 : Environnement interne et externe de l'établissement 17

OFFICIEL

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif de l'école Notre-Dame-du-Sourire est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves de l'école. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration de différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

La Loi sur l'instruction publique précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire;
  - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;

OFFICIEL

- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37 alinéa 3) ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

3. Mission de l'école québécoise

INSTRUIRE, c'est donner de l'importance au développement des activités intellectuelles et à la maîtrise des savoirs. Dans le contexte actuel de la société de savoir, la formation de l'esprit est une priorité pour l'école Notre-Dame-du-Sourire.

SOCIALISER, c'est faire en sorte que notre école soit pour tous les acteurs et actrices un agent de cohésion. Elle favorise donc le sentiment d'appartenance à la collectivité et à l'apprentissage du vivre-ensemble.

QUALIFIER, c'est permettre à tous les élèves de l'école d'entreprendre et de réussir un parcours scolaire. L'école Notre-Dame-du-Sourire prépare les adultes de demain. Dans cette lignée, nous sommes conscients que la réussite scolaire peut se traduire différemment selon les élèves qui nous sont confiés.

OFFICIEL

4. Vision de l'école Notre-Dame-du-Sourire

Être une école centrée sur la réussite de nos élèves et le bien-être collectif;

Être une école axée sur l'amélioration de nos pratiques pédagogiques, et ce, basée sur les données probantes;

Être une école offrant des services de qualité aux élèves et aux parents, et ce, dans un souci de collaboration avec la communauté.

5.Valeurs de l'école Notre-Dame-du-Sourire

BIENVEILLANCE : Disposition favorable envers quelqu'un.

Manifestations de la bienveillance chez nos élèves

- Être gentil avec les autres dans ses mots et ses gestes;
- S'ouvrir aux autres et les accueillir;
- Favoriser le lien d'amitié entre élèves.

Manifestations de la bienveillance entre collègues

- Être à l'écoute des problèmes que peuvent vivre les collègues;
- S'entraider.

Manifestations de la bienveillance des parents

- Travailler de concert avec les enseignants;
- Être disponible et à l'écoute de son enfant afin que celui-ci en retire une expérience positive.

OFFICIEL

Manifestations de la bienveillance par la communauté

- Être ouvert aux différents projets.

ENGAGEMENT : Serment, pacte, traité; fait de s'engager oralement ou par écrit à faire quelque chose.

Manifestations de l'engagement chez nos élèves

- Persévérer et fournir les efforts nécessaires dans les travaux à accomplir;
- Être à l'écoute de ses besoins et ses difficultés;
- Apprendre en ayant du plaisir.

Manifestations de l'engagement entre collègues

- Partager ses idées et ses connaissances;
- Chercher des solutions;
- Être passionné et veiller au dépassement de ses élèves.

Manifestations de l'engagement des parents

- Encourager son enfant;
- S'intéresser à la vie scolaire de son enfant;
- Assumer ses responsabilités parentales en soutenant son enfant dans sa réussite scolaire.

Manifestations de l'engagement par la communauté

- Échange de services pertinents favorisant la réussite de nos élèves.

6. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Les groupes suivants ont collaboré à l'élaboration du projet éducatif (LIP, article 74) :

OFFICIEL

- Élèves du préscolaire à la 6e année;
- Membres du conseil d'établissement et membres de l'OPP;
- Personnel enseignant;
- Autres membres du personnel (soutien et professionnel);
- L'ensemble des parents de l'école et la communauté.

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

7. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, l'établissement dresse la liste des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

Dates	Description
23 novembre 2018	Sondage à compléter pour le personnel concernant les forces et les défis du milieu
26 novembre 2018	1re rencontre du comité pilotage - Réalisation des questionnaires Validation de la mission, la vision et les valeurs en AG
3 décembre 2018	2e rencontre du comité pilotage
11 décembre 2018	2e séance du conseil d'établissement - Vote sur les manifestations des valeurs concernant les parents et la communauté - Validation des questionnaires
14 janvier 2019 au 8 février 2019	Envoi du sondage aux parents et à la communauté Passation du sondage dans les classes de l'école
11 février 2019	3e rencontre du comité pilotage
16 avril 2019	Dépôt du projet éducatif au comité de pilotage
30 avril 2019	Dépôt du projet éducatif à l'AG et consultation

OFFICIEL

27 mai 2019	Consultation au CÉ et adoption du projet éducatif

Le projet éducatif émerge du milieu. Le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 7)

Tout au long du processus, il est important de préciser que la direction d'établissement a explicité les différentes phases du processus aux instances concernées, soit l'assemblée générale des enseignants et le conseil d'établissement.

Faits saillants du sondage des parents

Notre questionnaire a été bâti par les membres du comité pilotage. De plus, les questions ont été présentées pour consultation au conseil d'établissement du mois de décembre. Ce dernier comprenait 6 questions à choix de réponses. Plus bas, vous trouverez les données ressorties avec celles-ci.

- 68 élèves sont touchés dans la réponse des parents au sondage (78%).
- 95% des répondants au sondage sont du bassin Notre-Dame-du-Sourire.
- Les 5 énoncés les plus importants pour les parents sont « La pédagogie en classe » (25%), « l'encadrement pédagogique » (23%), « les services complémentaires » (18%), « l'encadrement disciplinaire » (12%) et la « communication avec l'école » (8%).
- Via le sondage, les parents pouvaient se prononcer sur les manifestations des deux valeurs choisies.

OFFICIEL

- Les manifestations suivantes ressortent pour la bienveillance : travailler de concert avec les enseignants (21%), être disponible et à l'écoute de son enfant afin que celui-ci en retire une expérience positive (20%).
- Les manifestations suivantes ressortent pour l'engagement : encourager son enfant (18%), s'intéresser à la vie scolaire de son enfant (17%) et assumer ses responsabilités parentales en soutenant son enfant dans sa réussite scolaire (17%).

Les deux dernières questions étaient ouvertes. Dans un premier temps, nous voulions connaître l'opinion des parents sur la réussite de tous les élèves de l'école. Certains éléments sont ressortis de façon plus convaincante.

- Offrir des services adaptés selon les besoins et les capacités de l'élève;
- Effectuer de la différenciation pédagogique;
- Être à l'écoute des besoins de l'élève;
- Encourager, supporter, encadrer constamment l'élève dans ses difficultés;
- Collaborer efficacement entre l'école et la maison;
- Explorer les intérêts des élèves et découvrir leurs passions.

Dans un deuxième temps, nous voulions connaître l'opinion des parents sur les actions à poser pour que les élèves se sentent bien. Certains éléments sont ressortis de façon convaincante.

- Mettre en place des programmes valorisants aidant l'élève dans la résolution des conflits ou au contrôle de soi;
- Favoriser l'activité physique dans les différentes sphères de l'école;
- Continuer d'intervenir dans les situations de violence et d'intimidation;

OFFICIEL

- Communiquer fréquemment avec la famille pour les informer des difficultés de l'élève.

Faits saillants du sondage des élèves

Par souci de cohérence avec le sondage aux parents, nous avons décidé de poser les deux mêmes questions ouvertes à tous les élèves de l'école. Dans un premier temps, dans chaque classe de l'école, les enseignants ont questionné leurs élèves à ce sujet. Dans un deuxième temps, ils ont remis les réponses aux membres du comité de pilotage. Ceux-ci ont effectué un tri afin de ressortir les manifestations les plus populaires. Dans un troisième temps, les élèves ont voté pour les trois manifestations de leurs choix et les membres du comité de pilotage ont effectué le décompte final.

Quelles sont les actions à poser pour bien se sentir (bienveillance)?

- Être gentil avec les autres dans ses mots et ses gestes;
- S'ouvrir aux autres et les accueillir;
- Favoriser le lien d'amitié entre les élèves.

Que doit-on faire pour que tous les élèves réussissent (engagement)?

- Persévérer et fournir les efforts nécessaires dans les travaux à accomplir;
- Être à l'écoute de ses besoins et ses difficultés;
- Apprendre en ayant du plaisir.

8. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

OFFICIEL

L'école Notre-Dame-du-Sourire se situe dans la municipalité de Saint-Claude. Elle dessert l'ensemble de ce territoire. On compte 87 élèves répartis de la maternelle 5 ans à la sixième année.

En annexe, vous y trouverez un état de situation spécifique au milieu de l'école Notre-Dame-du-Sourire. Les données ont été analysées selon les thèmes suivants : le contexte socio-économique, les partenaires du milieu, l'implication des parents, les services sociaux, la réussite des élèves, l'organisation scolaire, le bien-être et la sécurité des élèves, les ressources allouées à l'école et le financement.

9. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

L'ensemble du projet éducatif est bâti en cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire. Les enjeux ressortis sont sensiblement les mêmes, c'est-à-dire l'inclusion et la réussite éducative de tous nos élèves ainsi qu'un milieu de vie et d'apprentissage engagé et bienveillant. De façon spécifique, nous souhaitons inclure rapidement l'élève dans sa réussite scolaire.

10. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1);
    - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
    - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
    - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés.

OFFICIEL

Enjeu	Orientation	Objectif	Indicateurs	Cible	Situation actuelle
L'inclusion et la réussite éducative de tous nos élèves	Développer des stratégies d'apprentissage efficaces pour apprendre	Susciter la curiosité et la découverte de nouveaux intérêts à travers des situations d'apprentissage innovantes	Nombre d'activités de décloisonnement favorisant la découverte d'une « passion » Nombre de situations d'apprentissage vécues en classe	Tenir, de manière concertée, au moins 3 fois durant l'année, ce type d'activité	En 18-19, trois activités de décloisonnement sont vécues en lien avec la thématique des pays.
		Engager l'élève dans ses apprentissages en français	Données de dépistage et d'évaluation dans les classes Taux de réussite au sommaire en français par niveau Taux de réussite aux évaluations ministérielles	Maintenir les taux de réussite à 91% au sommaire par niveau Augmenter les taux de réussite à 75% en lecture en 4e année et à 90% en lecture en 6e année d'ici 2022	En 17-18 : 1re : 100% 2e : 100% 3e : 100% 4e : 91% 5e : 100% 6e : 100% Lire 4e : 64% 6e : 86% Écrire 4e : 100% 6e : 100%
		Engager l'élève dans ses apprentissages en mathématique	Données de dépistage et d'évaluation dans les classes Taux de réussite au sommaire en mathématique par niveau Taux de réussite aux évaluations ministérielles	Maintenir les taux de réussite à 91% au sommaire par niveau pour le 1er cycle et le 2e cycle Augmenter les taux de réussite à 80% au sommaire par niveau pour le 3e cycle d'ici 2022	En 17-18 : 1re : 100% 2e : 100% 3e : 100% 4e : 91% 5e : 70% 6e : 100% Résoudre : 6e : 100% Raisonner: 6e : 100%
	S'appuyer sur des données probantes	Créer un climat de culture collaborative entre tous les membres du personnel de l'école	Nombres d'intervenants impliqués dans une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP)	Tenir, au moins 3 rencontres par année, en CAP pour les enseignants du préscolaire et du 1er cycle	En 18-19, il y a une CAP formée d'intervenants du préscolaire et du 1er cycle. Trois rencontres sont prévues à l'horaire pour l'année en cours.

OFFICIEL

			Nombres de rencontres par année	Mettre en place une structure favorisant la culture collaborative pour tous les cycles d'ici 2022	
		Favoriser le dépistage précoce dès le début du parcours de l'élève	Données de dépistage Observation des enseignants	Identifier annuellement 100% de nos élèves à risque	En 18-19, une démarche optimale d'identification des besoins a été mise en place. Selon leur rôle respectif dans l'école, les intervenants ont été mis à contribution.
		Assurer des interventions adaptées aux élèves ayant des besoins particuliers	Nombre de plans d'intervention Réalisation de la collecte d'information (capacités et besoins) par les intervenants concernés dans l'outil choisi pour nos élèves à risque Interventions pédagogiques des enseignants favorisant la flexibilité pédagogique	Réserver, au minimum 2 journées, pour l'ouverture ou la révision des plans d'intervention	En 18-19, 4 journées sont réservées pour la tenue des plans d'intervention. De plus, à ce moment, c'est aussi une possibilité pour les enseignants de réunir l'ensemble de l'équipe multidisciplinaire.
Un milieu de vie et d'apprentissage engagé et bienveillant	Apprendre à vivre en société	Favoriser un climat harmonieux et sécuritaire dans l'école	Réponses au sondage pour les élèves de la 3e à la 6e année Nombres d'activités de prévention mises en place dans l'école	Augmenter, à 90% d'ici 2022, les élèves de la 3e à la 6e année qui affirment se sentir souvent ou	En décembre 2018, 85% (87% en 17-18) des élèves de la 3e année à la 6e année affirment être souvent ou toujours en sécurité à l'école.

OFFICIEL

			Révision du plan de lutte contre la violence et l'intimidation annuellement	toujours en sécurité	
		Offrir la possibilité aux élèves de bouger davantage	Nombre de minutes d'activité physique par jour Nombre d'activités organisées à l'extérieur du cours d'éducation physique Nombre de sorties éducatives favorisant l'activité physique	Permettre, d'ici 2022, à 100% de nos élèves de bouger 60 minutes par jour Organiser, au moins 2 sorties éducatives par année, favorisant l'activité physique	En 18-19, l'école obtient un financement supplémentaire pour atteindre la cible fixée. Cette année, les élèves ont vécu cinq sorties éducatives et plusieurs activités sont mises en place à l'extérieur du cours d'éducation physique.
		Favoriser la communication et le maintien du climat de confiance avec les parents et la municipalité	Création d'un organisme de participation des parents (OPP) annuellement Taux de participation aux campagnes de financement Maintien d'un service de garde géré par l'école et la commission scolaire Application du protocole d'entente entre la municipalité, l'école et la commission scolaire	Offrir, au moins à 3 occasions durant l'année scolaire, une possibilité aux parents de l'OPP afin qu'ils puissent s'impliquer dans la vie scolaire	En 18-19, les parents ont la possibilité de s'impliquer dans l'école. À compter de 19-20, nous allons documenter les occasions de s'impliquer pour les parents.

OFFICIEL

11. Transmission et diffusion du projet éducatif

Nous utiliserons différentes voies afin de transmettre et diffuser le projet éducatif de notre école. Dans un premier temps, nous informerons nos différents partenaires en leur acheminant la version finale de notre projet éducatif. Dans un deuxième temps, nous le publierons sur le site Internet de l'école. Annuellement, il sera présenté au début de l'année scolaire. Finalement, à l'arrivée de nouveaux membres du personnel, la direction d'établissement remettra une copie de celui-ci et s'assurera que chaque employé le respecte dans les différentes sphères de son travail.

12. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Une fois adopté par le conseil d'établissement de l'école, il sera envoyé à la Commission scolaire des Sommets. Ce dernier sera présenté au conseil des commissaires. Ensuite, l'équipe-école déterminera des moyens qui lui permettront de faire vivre le projet éducatif et d'atteindre nos objectifs fixés. L'équipe-école fera approuver ses moyens retenus par la direction de l'établissement (LIP, article 96.15). Celle-ci adaptera au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus. La direction élaborera des outils de suivi de gestion et observera périodiquement la progression des résultats. À titre d'information, elle présentera aux différents collaborateurs engagés et les membres du conseil d'établissement : les moyens retenus et les résultats obtenus. Annuellement, le projet éducatif sera révisé par la direction (si nécessaire, avec la consultation des acteurs impliqués) pour tenir compte des nouvelles orientations indiquées par le ministre ou des changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement. L'élaboration du prochain projet éducatif devra être mise en œuvre avant l'échéance de celui-ci.

OFFICIEL

13.Reddition de comptes du projet éducatif

L'établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ses engagements. La direction de l'établissement s'appliquera à répondre aux attentes de la Commission scolaire des Sommets quant à la périodicité de l'évaluation et le contenu du projet éducatif de l'établissement. Un document de reddition de comptes sera produit annuellement.

OFFICIEL

OFFICIEL

ANNEXE 1 :

Environnement interne et externe de l'établissement

Thèmes	État de situation
Contexte socio-économique	- La population totale de la MRC du Val-St-François se situe à 30668 habitants. Dans la municipalité de Saint-Claude, il y a **1185** habitants. - Pour l'année scolaire 17-18, le rang décile de l'indice de milieu socio-économique *(proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (2/3 du calcul) et proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi au moment du recensement (1/3 du calcul)* pour notre école est de **8**, sur une échelle de 1 à 10. En 18-19, ce même indice de défavorisation est passé à **7**. - Pour l'année scolaire 17-18, le rang décile de l'indice du seuil de faible revenu *(proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu*) est de **3** pour l'ensemble des familles desservies par l'école sur une échelle de 1 à 10. En 18-19, ce même indice passe à **5**. - En 2016, la population de Saint-Claude, sur un outil développé par Robert Pampalon à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), se situe à **4** pour la « défavorisation matérielle » (*proportion des personnes sans diplôme secondaire, proportion des personnes occupant un emploi et le revenu moyen par personne)* et à **3** concernant la « défavorisation sociale » *(proportion des personnes vivant seules dans leur ménage, proportion des personnes séparées, divorcées ou veuves)*. Sur l'échelle, 5 est considéré comme défavorisé tandis que 1 est considéré comme favorisé. - Pour 2016, le revenu moyen des hommes, à Saint-Claude, se situe entre **31501$ et 36000$**. Sur le plan provincial, celui-ci se situe à 33112$. - Pour 2016, le revenu moyen des femmes, à Saint-Claude, se situe entre **25001$ et 28400$**. Sur le plan provincial, celui-ci se situe à 26127$. - L'âge moyen de la population de la MRC se situe entre **41 ans et 45 ans** en 2016. - Pour 2016, le taux d'assistance sociale, à Saint-Claude, se situe entre **3% et 5,5% (quartile 2)**. Sur le plan provincial, celui-ci se situe à 6,4%. - Dans la MRC, en 2016, **18,3%** de la population (25-64 ans) sont sans diplôme d'études secondaires. Ce taux est de 17,6% en Estrie et de 14,8% au Québec. - *Source : Statistiques Canada, recensement 2016* - *Source : Observatoire estrien du développement des communautés.*
Partenaires du milieu	- Fluppy CSSS - Fondation Christian Vachon; - CSSS (hygiéniste dentaire, vaccination, ateliers sur l'hygiène et la sexualité) - Pompier (pratique d'incendie); - Sûreté du Québec; - Municipalité de Saint-Claude.
Implication des parents	- Lors de l'assemblée générale des parents de début, il y avait **16 parents présents**. - L'OPP **est composée de 8 parents**. Ils participent au début d'année, à l'Halloween, à Noël ainsi qu'à la fin de l'année. - **56% des parents** utilisent Mozaïk pour le bulletin et l'inscription **(49/87)**.

OFFICIEL

Services sociaux

- Le taux de signalements reçus à la Direction de la protection de la jeunesse pour le réseau local de service du Val-Saint-François entre 2013-2014 et 2015 et 2016 est **de 14,3 pour 1000 jeunes**. Ce taux est de 20,1 en Estrie et de 22,5 au Québec. En Estrie, entre 2007 et 2016, la négligence est le motif principal de signalement représentant 45 % de ceux-ci. Enfin, le taux de signalements retenus à la Direction de la protection de la jeunesse pour le réseau local de service du Val-Saint-François entre 2013-2014 et 2015 et 2016 est **de 6 pour 1000 jeunes**.

Réussite des élèves

Portrait des élèves de maternelle (Étude québécoise sur le développement des enfants à la maternelle):

	Santé physique et bien-être		Compétences sociales		Maturité affective		Développement cognitif et langagier		Habiletés de communication		Vulnérabilité dans au moins un domaine	
	2012	**2017**	2012	**2017**	2012	**2017**	2012	**2017**	2012	**2017**	2012	**2017**
Québec[1]	9,5	**10,6**	9	**10,2**	9,7	**11,5**	10	**11,1**	10,8	**11,1**	25,6	**27,7**
Estrie[1]	9,5	**10,3**	9,9	**12,1**	9,9	**12,2**	10,5	**12,8**	9,3	**11**	26,3	**27,1**
École Notre-Dame-du-Sourire	-----	**16,7**	------	**0**	-----	**18,2**	--------	**8,3**	----------	**16,7**	----------	**41,7**
CS des Sommets[2]	10,8	**9,5**	13,4	**14,8**	10	**14,9**	11,6	**12,2**	8,5	**11,7**	27,6	**30,6**

Description des cinq domaines de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) :

Santé physique et bien-être : Développement physique général, motricité, alimentation et habillement, propreté, ponctualité, état d'éveil.
Compétences sociales : Habiletés sociales, confiance en soi, sens des responsabilités, respect des pairs, des adultes, des règles et des routines, habitudes de travail et autonomie, curiosité.
Maturité affective : Comportement prosocial et entraide, crainte et anxiété, comportement agressif, hyperactivité et inattention, expression des émotions.
Développement cognitif et langagier : Intérêt et habiletés en lecture, en écriture et en mathématiques, utilisation adéquate du langage.
Habiletés de communication et connaissances générales : Capacité à communiquer de façon à être compris, capacité à comprendre les autres, articulation claire, connaissances générales.

Résultats de l'année scolaire 17-18 :

- Taux de réussite au sommaire 1re : 100% en français et 100% en mathématique
- Taux de réussite au sommaire en 2e : 100% en français et 100% en mathématique
- Taux de réussite au sommaire en 3e : 100% en français et 100% en mathématique
- Taux de réussite au sommaire en 4e : 91% en français et 91% en mathématique
- Taux de réussite au sommaire en 5e : 100% en français et 70% en mathématique
- Taux de réussite au sommaire en 6e : 100% en français et 100% en mathématique
- Taux de réussite MÉES 17-18 : 4e Lire : 64% Écrire 100%
- Taux de réussite MÉES 17-18 : Lire : 86% Écrire : 100% Résoudre : 100% Raisonner : 100%

- Pour l'année scolaire en cours, **27%** des élèves ont un plan d'intervention (24 élèves).
- Pour l'année 18-19, voici le nombre d'élèves identifiés pour les différents services complémentaires.
- Psychoéducation : **16 élèves**
- Orthophonie : **16 élèves**
- Orthopédagogie : **27 élèves**
- Psychologie : **7 élèves**

OFFICIEL

Organisation scolaire

Nombre d'élèves par degré et organisation scolaire pour 18-19 :

Niveau	Nombre
Préscolaire	16
1re année	13
2e & 3e année	17
3e & 4e année	18
5e & 6e année	23

- Au 30 septembre 2018, l'école compte **87 élèves** (71 élèves au primaire et 16 élèves au préscolaire).
- L'organisation scolaire n'est jamais la même d'une année à l'autre et elle varie. Pour maintenir les doubles niveaux, il doit y avoir minimum 65 élèves au primaire.
- Il y a **24 élèves réguliers** (3 jours et plus par semaine) au service de garde en 18-19. Cela **représente 28% du nombre total** d'élèves.

Bien-être et sécurité des élèves

Lors d'un sondage mené auprès des élèves en décembre 2018 :

- 85% des élèves de 3e à 6e année ont affirmé se sentir souvent ou toujours en sécurité à l'école.
- 17,5% des élèves de 3e à 6e année ont affirmé avoir été victime de violence verbale au moins une fois lors des 4 semaines précédant le sondage.
- 5% des élèves de 3e à 6e année ont affirmé avoir été victime de violence physique au moins une fois lors des 4 semaines précédant le sondage.
- 15% des élèves de 3e à 6e année ont affirmé avoir été victime d'intimidation au moins une fois lors des 4 semaines précédant le sondage.

Les ressources allouées à l'école

- 5 enseignants titulaires
- ,17 en enseignante-ressource (ajouté par l'école)
- ,24 anglais,
- ,19 musique,
- ,46 éducation physique
- ,30 orthopédagogue
- ,20 orthophoniste (+ ,1 ajouté par l'école)
- ,20 psychoéducatrice
- 52,5 heures TES (13 heures/semaine ajoutées par l'école)
- ,4 secrétaire
- ,55 concierge
- 1 surveillant d'élève
- 1 éducatrice en service de garde
- 1 technicienne en service de garde (5 heures par semaine)
- Stabilité du personnel – Pour 2018-2019, approximativement **40% (10/25)** du personnel sont de nouveaux employés dans l'école.

Financement

- Étant dans un milieu défavorisé, l'école est éligible à différentes mesures pour compenser la défavorisation. Compte tenu du changement au rang décile de l'indice de milieu socio-économique cette année, ce montant pourrait varier dans les prochaines années. Par ailleurs, il y a un excellent partenariat avec la municipalité et les membres de la communauté. Enfin, les parents participent activement à la vie scolaire et lors des campagnes de financement organisées par l'école.

OFFICIEL